

Conseil du Marché Financier هيئة السوق المالية Financial Market Council

Bulletin Officiel

N° 5141 Lundi 04 Juillet 2016

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES – AGO - AGE

ATTIJARI BANK – AGO -	2
ATTIJARI BANK – AGE -	2
CARTHAGE CEMENT – AGO -	3
BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE – BTK - AGO	4
LES ATELIERS MECANIQUES DU SAHEL – AMS – AGE -	5

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

ATTIJARI BANK	6-7

INFORMATIONS POST AGO

ARTES	8-11
UNIMED	12-10

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

ATTIJARI BANK	17-20
RANOUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE – RIAT -	21-26

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRIINT ORLIGATAIRE « SERVICOM 2016 »	27-31

COURBE DES TAUX 32

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 33-34

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ASSEMBLEE GENERALE

Attijari bank

Siège social : Rue Hédi Karray – N° 24 – Centre Urbain Nord – 1080 - Tunis

Les actionnaires de la Banque Attijari de Tunisie – Attijari bank, sont invités à **l'Assemblée Générale Ordinaire** qui se tiendra le **11/07/2016** à partir de **09h00** du matin, au siège social de la banque, sis au 24 rue Hédi Karray – Centre Urbain Nord – 1080 – Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Lecture du rapport de gestion et du rapport de gestion consolidé du Conseil d'Administration relatifs à l'exercice clos le 31/12/2015 ;
- 2. Lecture du rapport spécial des Co-commissaires sur les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice clos le 31/12/2015 ;
- 3. Approbation des états financiers individuels et des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2015 et lecture des rapports des Co-commissaires aux comptes y afférents ;
- 4. Quitus aux administrateurs ;
- 5. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2015 ;
- 6. Approbation des montants des jetons de présence ;
- 7. Nomination de deux membres du conseil d'administration ;
- 8. Nomination d'un co-commissaire aux comptes pour les exercices 2016, 2017 et 2018 ;
- 9. Approbation de la cession des immeubles;
- 10. Déclaration de franchissement des seuils ;
- 11. Pouvoirs en vue des formalités.

2014 - AS - 3880

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

Attijari bank

Siège social : Rue Hédi Karray – N° 24 – Centre Urbain Nord – 1080 - Tunis

Les actionnaires de la Banque Attijari de Tunisie – Attijari bank, sont invités à **l'Assemblée Générale Extraordinaire** qui se tiendra le **11/07/2016** à partir de **10h30** du matin, au siège social de la banque, sis au 24 rue Hédi Karray – Centre Urbain Nord – 1080 – Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Approbation de la mise en conformité du Statuts notamment les Art n ° 08 24 30 50 51 et 52.
- 2. Délégation de pouvoir.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE CARTHAGE CEMENT

Siège Social : Bloc A de l'immeuble situé en face de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique Lot HSC 1-4-3, Les Jardins du Lac Les Berges du Lac II, 1053 Tunis

Messieurs les actionnaires de la société CARTHAGE CEMENT sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra le Mardi 12 Juillet 2016 à 11 h 00, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (I.A.C.E) à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Ratification des modalités et des délais de la convocation de l'assemblée générale ordinaire ;
- 2. Lecture du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
- **3.** Lecture du rapport général des co-commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
- **4.** Lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes sur les opérations prévues aux articles 200 et suivant et 475 du code des sociétés commerciales ;
- **5.** Approbation des opérations prévues par les articles 200 et suivant et 475 du code des sociétés commerciales ;
- 6. Approbation du rapport d'activité et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 ;
- 7. Affectation du résultat ;
- **8.** Quitus aux administrateurs ;
- 9. Ratification de la cooptation d'un administrateur ;
- **10.** Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2015 ;
- 11. Fixation du montant de la rémunération des membres du Comité d'Audit au titre de l'exercice 2015 ;
- **12.** Renouvellement du mandat de l'administrateur Mr Kais JEMAIA représentant de l'ETAT TUNISIEN;
- 13. Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes ;
- 14. Pouvoir pour accomplir les formalités légales.

ASSEMBLEE GENERALE

Banque Tuniso-Koweitienne

Groupe BPCE

Siège Social :10 Bis, Avenue Mohamed V, BP 49 - 1001 Tunis-

Les Actionnaires de la Banque Tuniso-Koweitienne – Groupe BPCE sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mercredi 13 Juillet 2016 à 11 heures 30 minutes au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Rapport d'activité de la BTK au 31 décembre 2015 ;
- 2. Rapport des Commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2015 ;
- 3. Approbation des états financiers sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2015 ;
- 4. Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 29 de la loi 2001-65 et aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés commerciales ;
- 5. Approbation des conventions visées à l'article 29 de la loi 2001-65 et aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés commerciales ;
- 6. Affectation du résultat au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2015 ;
- 7. Rapport d'activité consolidé de la BTK au 31 décembre 2015 ;
- 8. Rapport des Commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2015 ;
- 9. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2015 ;
- 10. Quitus de gestion aux administrateurs;
- 11. Indemnités de fonctions aux administrateurs ;
- 12. Ratification de la cooptation de deux administrateurs ;
- 13. Emission d'emprunts obligataires ;
- 14. Pouvoirs pour formalités.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SOCIETE LES ATELIERS MECANIQUES DU SAHEL AMS SA

SIEGE SOCIAL: Rue Ibn Khaldoun, 4018 Sousse

Le président du Conseil d'Administration convoque tous les actionnaires de la Société **ATELIERS MECANIQUE DU SAHEL «AMS»** pour assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 13 Juillet 2016 à 13h à l'Hôtel ACROPOLE sis à rue Rodrigo de Freitas 2045 les Berges du Lac, afin de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

- La continuité de l'exploitation de l'activité de la société.
- Approbation du plan de restructuration de la société.
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités juridiques requises par les lois.

2014 - AS - 3874

Projet de résolutions AGO

Attijari Bank

Siège Social: 24, rue Hédi Karray - Centre Urbain Nord -1080 Tunis-

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 11 juillet 2016.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la tenue tardive de l'assemblée, constate que ce retard ne lèse en rien les intérêts des actionnaires et entérine ce retard.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport de gestion consolidé du Conseil d'Administration relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015, approuve lesdits rapports tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes sur les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2015, approuve les conventions mentionnées.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après examen des états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2015, et après lecture des rapports des co-commissaires aux comptes, approuve lesdits états financiers individuels ainsi que les états financiers consolidés.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de donner quitus entier, définitif et sans réserves aux administrateurs au titre de leur gestion de l'exercice 2015.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire,	, prend acte du résulta	nt bénéficiaire,	dégagé au titre	de l'exercice	2015 à hauteur	de
Dinars (dinar	s), et décide de	l'affecter comm	e suit :		

(Montant en Dinars)

BENEFICE DE L'EXERCICE	91 161 953
REPORT A NOUVEAU	10 582 617
RESULTAT A REPARTIR	101 744 570
RESERVES LEGALES	3 555 628
DIVIDENDES	59 622 435
REPORT A NOUVEAU	38 566 507

L'Assemblée Générale Ordinaire délègue au conseil d'administration les modalités et la date exacte du paiement des dividendes.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire sur proposition du conseil d'administration, fixe la somme de six Mille Dinars (6.000 TND) - un montant annuel global et brut des jetons de présence aux réunions du conseil d'administration - à allouer à chaque membre du conseil d'administration pour l'exercice 2015.

Les membres des comités règlementaires percevront en outre une somme annuelle brute et globale de six Mille Dinars (6.000 TND) pour chaque membre des comités en rémunération de leurs travaux au sein des réunions desdits comités au cours de l'exercice 2015.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à

HUITIEME RESOLUTION

Le président du Conseil d'Administration informe, l'Assemblée Générale Ordinaire, de la nomination par cooptation de messieurs **Mohammed EL HAJJOUJI**, en qualité d'administrateur indépendant de la banque, pour la durée restante à courir du mandat de son prédécesseur **M. Hassen OURIAGLI**, et de M. **Jamal AHIZOUNE** en qualité d'administrateur représentant le groupe Attijariwafa bank, pour la durée restante à courir du mandat de son prédécesseur **M. Mounir OUDGHIRI**.

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de ratifier lesdites nominations, conformément aux dispositions de l'article 195 du CSC et l'article 20 des statuts, et ce pour la durée restant à courir soit jusqu'à l'assemblée qui aura à statuer sur les éta ts financiers de l'exercice 2017.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir été informée de la fin du mandat du co-commissaire aux comptes, le cabinet MTBF Price Waterhouse Coopers, et compte tenu de la proposition du conseil d'administration, décide de nommer le cabinet, en tant que co-commissaire aux comptes pour une durée de trois (03) ans pour les exercices 2016, 2017 et 2018.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à

DIXIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale après prise en connaissance de la décision du conseil d'administration formalisée dans son PV n°595 du 12/02/2016 approuve la décision de cession d'immeubles sis au rue des Glacières à Tunis et les deux appartements à El Manar et Menzel Bourguiba, et elle autorise la Direction Générale à entamer les démarches nécessaires et leur délègue, aussi, les pouvoirs nécessaires à l'effet de conclure toute les procédures administratives requises.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne pouvoir au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès - verbal pour effectuer partout où besoin sera, tous dépôts, publications et autres formalités prévues par la loi.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à

INFORMATIONS POST AGO

Automobiles Réseau Tunisien et Services « ARTES »

Siège social: 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 - 1002 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 24 juin 2016, la société ARTES publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.

1. Les résolutions adoptées :

Première Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et des commissaires aux comptes, approuve le rapport d'activité, les états financiers et les comptes arrêtés au 31 décembre 2015.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Troisième Résolution:

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration sur l'activité du Groupe ARTES et des commissaires aux comptes, approuve le rapport d'activité et les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2015.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Quatrième Résolution:

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation des bénéfices de l'exercice 2015 telle que proposée par le Conseil d'Administration comme suit :

- Suite -		
Bénéfice net de l'exercice 2014	=	27 384 110 TND
Résultats reportés	=	30 511 782 TND
	=	57 895 892 TND
Réserves légales	=	NEANT
Bénéfice distribuable	=	57 895 892 TND.
Dividendes de l'exercice 2014 (Soit 0,570ND par action)	=	-21 802 500 TND
Le solde à affecter aux résultats reportés	=	36 093 392 TND

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de distribuer un dividende de 0,570 TND par action, soit un montant total de 21 802 500 TND et fixe la date de distribution des dividendes à partir du 11/07 /2016.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Cinquième Résolution.

L'Assemblée Générale Ordinaire délivre aux membres du Conseil d'Administration décharge et Quitus entier et sans réserves de leur gestion relative à l'exercice 2015.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Sixième Résolution.

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve la fixation des jetons de présence de l'exercice 2016 aux administrateurs à raison de 5 000 DT par an et par administrateur. Les trois frères MZABI, la société CODEV et la société DALMAS représentée par Mr Moncef MZABI déclarent renoncer aux jetons de présence relatifs à l'année 2015.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Septième Résolution.

L'Assemblée Générale Ordinaire accepte la démission de la société « Gulf Capital International Holdings Ltd » du conseil d'administration de la société ARTES et décide de nommer un nouveau Administrateur Monsieur Adel AYED, pour une période de trois ans soit pour les exercices 2016,2017 et 2018 et qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'année 2018.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Huitième Résolution.

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits du procèsverbal des délibérations de la présente Assemblée pour, effectuer toutes les formalités de dépôt et remplir les formalités de publication légale.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

2-Le bilan après affectation du résultat :

BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT 2015 ARTES S.A. (Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Solde	e au
	<u>31-déc-15</u>	31-déc-14
<u>Actifs</u>		
Actifs non courants		
<u>Actif immobilisé</u>		
Immobilisations incorporelles	<u>2 227 947</u>	<u>2 227 947</u>
Amortissements des immobilisations incorporelles	<u>-1 851 555</u>	-1 798 328
	<u>376 392</u>	<u>429 620</u>
Immobilisations corporelles	<u>11 461 175</u>	<u>11 336 183</u>
Amortissements des immobilisations corporelles	<u>-7 165 308</u>	<u>-6 980 016</u>
	4 295 867	4 356 168
Immobilisations financières	<u>17 004 254</u>	17 091 890
Total des actifs immobilisés	21 676 513	21 877 678
Total des actifs non courants	21 676 513	21 877 678
Actifs courants		
Stocks	<u>22 501 153</u>	9 358 350
Clients et comptes rattachés	10 786 455	<u>6 654 351</u>
<u>Provisions sur comptes clients</u>	<u>-1 109 206</u>	<u>-1 109 206</u>
	9 677 248	<u>5 545 144</u>
<u>Autres actifs courants</u>	<u>2 938 490</u>	<u>1 515 918</u>
<u>Provisions sur autres actifs courants</u>	<u>-2 000</u>	<u>-2 000</u>
	<u>2 936 490</u>	<u>1 513 918</u>
<u>Placements et autres actifs financiers</u>	109 200 000	<u>66 700 000</u>
<u>Liquidités et équivalents de liquidités</u>	4 135 335	4 745 784
Total des actifs courants	148 450 227	87 863 197
Total des actifs	<u>170 126 740</u>	109 740 874

	Sold	Solde au		
	<u>31-déc-15</u>	31-déc-14		
Capitaux propres et passifs				
Capitaux propres				
Capital social	<u>38 250 000</u>	38 250 000		
Réserves	4 400 067	4 400 067		
Résultats reportés	<u>36 093 392</u>	<u>30 511 782</u>		
Total des capitaux propres après affectation du résultat				
de l'exercice	<u>78 743 459</u>	73 161 849		
<u>Passifs</u>				
Passifs non courants				
<u>Emprunts</u>	<u>40 000</u>	40 000		
Provisions pour risques et charges	<u>350 000</u>	350 000		
Total des passifs non courants	<u>390000</u>	<u>390000</u>		
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	<u>67 266 930</u>	<u>17 161 461</u>		
Autres passifs courants	23 726 351	19 027 392		
Concours bancaires et autres passifs financiers	<u>0</u>	<u>172</u>		
Total des passifs courants	90 993 281	<u>36189025</u>		
Total des passifs	91 383 281	36579025		
Total des capitaux propres et des passifs	<u>170 126 740</u>	109 <u>740 874</u>		

3-L'état d'évolution des capitaux propres :

L'état d'évolution des capitaux propres						
	Canital social	Reserve légale	Reserves pour	Resultats reportés	Resultat	Total
Libellé	Capitai sociai	ixesei ve legale	réinvestissement	Resultats reportes	de l'exercice	1 Otal
Capitaux propres avant affectation au 31/12/2015	38 250 000	3 825 000	575 067	30 511 782	27 384 110	100 545 959
Affectation du résultat suivant Pv AGO du 24/06/2016	0					
Resultat de l'exercice				27 384 110	-27 384 110	0
Dividendes				-21 802 500		-21 802 500
Capitaux propres aprés affectation au 31/12/2015	38 250 000	3 825 000	575 067	36 093 392	0	78 743 459

INFORMATIONS POST AGO

Unité de Fabrication de Médicaments - Unimed

Siège Social: BP 38, ZI Kalaa Kébira – 4060, Sousse

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 20 juin 2016, la Société « Unité de Fabrication de Médicaments » publie cidessous :

- ✓ Les résolutions adoptées,
- ✓ Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- ✓ L'état d'évolution des capitaux propres.

I- LES RESOLUTIONS ADOPTEES

<u>Première résolution</u>: <u>Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2015, et quitus aux administrateurs.</u>

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de l'exercice 2015, approuve ce rapport dans son intégralité et donne en conséquence quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du conseil d'administration de leur gestion durant l'exercice 2015

Résolution adoptée à l'unanimité des présents

2^{ème} résolution : Lecture des rapports, général et spécial du commissaire aux comptes, et approbation des états financiers de l'exercice 2015, ainsi que des opérations constituant des conventions réglementées.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes sur l'exercice 2015, approuve, dans leur intégralité, les états financiers dudit exercice, ainsi que les opérations constituant les conventions règlementées.

Résolution adoptée à la majorité des présents.

3^{ème} résolution : Affectation des résultats.

Après lecture du rapport du conseil d'administration à l'assemblée et du rapport général du commissaire aux comptes et après avoir constaté les états financiers de l'exercice 2015, les membres de l'assemblée décident :

- 1- d'affecter les résultats reportés constitués par les modifications comptables en réserves ordinaires et ce pour leur montant global, soit (3 512 966) dinars ;
- 2- d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2015 comme suit :

Takal \ affaakaa.		12.075.007	J:
Résultats reportés antérieurs :		0	dinars
Résultat net comptable de l'exercice 20	015 :	13 075 896	dinars

Total à affecter :	13 075 896 dinars
Réserves Légales :	300 000 dinars
Réserves de réinvestissement exonéré	3 800 000 dinars
Réserves ordinaires	8 975 896 dinars
Résultats reportés de l'exercice 2015 :	0 dinars

Suite à cette affectation :

- -Le montant des réserves légales passe de 2 245 000 dinars à 2 545 000 dinars ;
- -Le montant des réserves ordinaires passe de 21 940 438 dinars à 27 403 368 dinars ;
- -Le montant des réserves spéciales de réinvestissement passe de 6 143 040 dinars à 9 943 040 dinars ;
- -Le report à nouveau devient nul.

Résolution adoptée à l'unanimité des présents.

4ème résolution : Distribution des dividendes

La loi des finances pour l'année 2014 a exonéré la distribution de bénéfices, à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31 décembre 2013.

L'assemblée générale décide de distribuer des dividendes d'un montant de 7 889 500 dinars à prélever sur les réserves ordinaires présentes au bilan de la société à la date du 31 décembre 2013.

L'assemblée décide également la mise en paiement de ces dividendes à compter du 28/06/2016.

Dividendes par action = 0.310 dinars

Résolution adoptée à l'unanimité des présents.

5ème résolution : Renouvellement des pouvoirs des administrateurs

L'assemblée générale constate que les mandats des membres du conseil d'administration - à savoir : Ms Ridha Charfeddine, Lotfi Charfeddine et Adel Goucha - viennent à expiration à l'issue de cette assemblée.

Elle décide de nommer l'actionnaire M. Slah Ben Turkia comme nouveau administrateur pour un mandat de 03 ans, qui prendra fin lors de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice 2018.

L'assemblée décide également de renouveler les mandats de Monsieur Ridha Charfeddine et de Monsieur Lotfi Charfeddine. Leurs mandats prendront fin lors de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice 2018.

Les administrateurs sus- nommés, après avoir accepté les fonctions qui viennent de leurs êtres conférés, déclarent qu'ils ne sont frappés d'aucune mesure susceptible de leur interdire d'exercer les fonctions d'administrateurs de la société.

Résolution adoptée à la majorité des présents.

6ème résolution: Nomination commissaire aux comptes

L'assemblée décide de nommer en qualité de commissaire aux comptes la société «CAF» - membre du réseau international « PricewaterhouseCoopers » - représentée par son gérant M. Abderrahman Fendri et ce pour un mandat de 03 ans, soit pour les exercices de 2016, 2017 et 2018.

Le représentant légal de la société « CAF », ici présent, accepte la mission qui vient de lui être conférée, déclare que la société n'est frappée d'aucune interdiction ni d'incompatibilité qui l'empêcherait de mener à bien sa mission

Résolution adoptée à la majorité des présents.

7^{ème} résolution : Election du représentant des petits porteurs au conseil d'administration

L'assemblée générale décide d'élire un administrateur représentant des petits porteurs d'actions - choisi parmi les actionnaires détenant une participation dans le capital social d'Unimed à la suite de son entrée en bourse - et ce au titre des exercices de 2016, 2017 et 2018.

L'assemblée retient la candidature de Mme Inès Jaafoura. Cette dernière remercie les présents de leur confiance, déclare accepter les fonctions d'administrateur au titre des exercices de 2016, 2017 et 2018 et atteste qu'elle n'est frappée d'aucune interdiction ni d'incompatibilité qui l'empêcherait de mener à bien sa mission.

Résolution adoptée à la majorité des présents.

8^{ème} résolution : pouvoirs pour formalités

L'assemblée décide unanimement de donner au porteur de tous extraits ou copies du présent procès-verbal, tous pouvoirs à l'effet d'accomplir les formalités légales.

II - LE BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT

Bilan au 31 Décembre 2015 (exprimé en dinar tunisien)

ctifs	31.12.2015	31.12.2014
Actifs non courants		
 Immobilisations incorporelles 	2 957 533	2 837 816
Moins: amortissements	<2 084 567>	<1 723 680
	872 966	1 114 136
Immobilisations corporelles	85 515 691	79 501 287
 Moins: amortissements 	<56 139 004>	<50 652 874
	29 376 686	28 848 413
Immobilisations financières	6 441 317	6 452 241
Moins: Provisions	<68 977>	(
	6 372 341	6 452 241
Total des actifs non courants	<u>36 621 993</u>	<u>36 414 790</u>
Actifs courants		
• Stocks	20 489 434	20 092 265
Moins: Provisions	<549 070>	<781 033
	19 940 364	19 311 232
Clients et comptes rattachés	10 964 295	12 210 373
 Moins: Provisions 	<1 467 718>	<1 312 671
	9 496 577	10 897 702
Autres actifs courants	10 567 302	6 935 677
Moins: Provisions	<273 792>	<249 292
	10 293 511	6 686 386
Placements courants & autres actifs financiers	2 090 029	3 090 029
Liquidités et équivalents de liquidités	11 546 960	12 206 223
<u>Total des actifs courants</u>	<u>53 367 441</u>	<u>52 191 572</u>
otal des actifs	89 989 434	88 606 362

Bilan au 31 Décembre 2015 (exprimé en dinar tunisien)

Capitaux propres et passifs	31.12.2015 (*)	31.12.2014
Capitaux propres		
Capital social	29 250 000	25 450 000
Réserves légales	2 545 000	2 245 000
Prime d'émission	5 352 000	5 352 000
Réserve statutaire	2 777 847	2 777 84
Réserves de réinvestissement	6 143 040	6 143 040
Réserves ordinaires	19 513 868	21 940 438
Autres capitaux propres	36 298	125 655
Résultat reportés	0	(
Total des capitaux propres après affectation	<u>65 618 053</u>	<u>64 033 980</u>
Passifs non courants		
• Emprunts	3 546 994	5 333 74
Autres passifs non courants	627 361	530 730
Total des passifs non courants	<u>4 174 356</u>	<u> 5 864 483</u>
Passifs courants		
 Fournisseurs et comptes rattachés 	4 170 585	6 392 269
Autres passifs courants	13 594 323	10 086 115
 Autres passifs financiers 	2 368 614	2 210 316
Concours bancaires	63 503	19 200
Total des passifs courants	<u>20 197 025</u>	<u>18 707 899</u>
Total des passifs	<u>24 371 381</u>	<u>24 572 382</u>
	89 989 434	88 606 362

III – L'ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital Social	Rison Ngak	Réserves de réserves inscenent	Prine d'émission	Réserve statutire	Réserves ordinaires	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Subsection Timestics carent	Total des Capitans propres avant affectation
Situation on 31 décembre 2012 avant effectation	16 700 000	1365 681	5 000 000	5 3 52 000	2777847	12 479 200	947	9 44 299	652 988	53 814 162
Affectation des résultats (AGO du 16/05/13)	o	304 319	3500000			3 409 527	-947	-7212 899	0	
Dividendes distribués (AGO du 16/05/13)	0	0	0			0	0	-2 2772 000	a	-2 272 000
Augmentation de capital (ACE du 16/05/13)	3500000	0	-3500000			0	0	0	a	
Stration en 31 décembre 2012 après effectation	20 200 000	1 670 000	5 000 000	5352000	2777847	15 889 327	•	•	652 988	51 542 162
Résorption des subventions d'investissement	0	0	0			0	0	0	-390 652	390 652
Résultat de l'exemice 2013	0	0	0			0	0	10 390 119	C	10 3 20 119
Situation an 31 décembre 2013 avant effectation	20 200 000	1 670 000	5 000 000	5 3 5 2 000	2777847	15 889 327	•	10 320 119	262 336	61 531 629
Affectation des résultats (AGO du 11/05/14)	0	350 000	3 393 040			3 237 000	79	-6900119	C	
Dividendes distribués (AGO du 11/06/14 et du 26/06/14)	0	0	0			-1 430 000	0	-3400000	a	4 830 000
Augmentation de capital (ACE du 11/05/14)	2250000	0	-2250000			0	0	0	0	
Situation au 31 décembre 2013 agrès effectation	22 450 000	2 020 000	6143 MO	5 3 5 2 000	2777847	17 696 327	7 9	•	262 336	56 701 629
Nouvelles subventions d'investissement	0	0	0			0	0	0	\$2.773	\$2.773
Résorption des subventions d'investissement	0	0	0			0	0	0	-219454	-219 454
Résultat de l'exercice 2014	0	0	0			0	0	12 369 032	C C	12 369 032
Sination at 31 décembre 2014 avant effectation	22 450 000	2 020 000	6143 040	5 3 5 2 000	2771847	17 696 327	79	12 369 832	125 655	68 933 986
Affectation des résultats (AGO du 01/06/15)	0	225 000	3000000			9 144 11 1	-79	-12 369 032	a	
Dividendes distribués (AGO du 01/06/15)	0	0	0			4 900 000	0		a	490000
Augmentation de capital (AGE du 01/05/15)	3 000 000	0	-3 000 000			0	0	0		
Sination au 31 décembre 2014 après effectation	25 450 000	2 245 000	6143 040	5 3 5 2 000	2777847	21 940 438	•	•	125 655	64 833 910
Modification comptable							-3 512 966			3 512 966
Nouvelles subventions d'investissement	0	0	0			0	0	0	702 476	702 476
Résorption des subventions d'investissement	0	0	0			0	0	0	-791 \$33	-791 833
Résultat au 31 décembre 2015	0	0	0			0	0	13 075 \$96	O	13 075 896
Situation as 31 décembre 2015 avant effectation	25 450 000	2 2 45 000	6143 840	5 3 5 2 000	2771847	21 940 438	3512%6	13 075 8%	36 298	73 507 553
Affectation des résultats (AGO du 20/05/16)	0	300 000	3 \$00 000			5462930	3512 966	-13 075 196	0	
Dividendes distribués (AGO du 20'05/16)	0	0	0			-7 88 9 500	0		0	-7 889 500
Ang mentation de capital (ACE du 20'05/16)	3 \$00 000	0	-3 \$00 000			0	0	0	0	
Situation an 31 décembre 2015 agrès affectation	29 250 000	2 5 45 000	6143 040	5 352 000	2777847	19513868			36 298	65 618 053

Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné

Attijari Bank

SA au capital de 198 741 450 dinars divisé en 39 748 290 actions de nominal 5 dinars entièrement libérées

Siège social : 24, rue Hédi Karray – Centre Urbain Nord -1080 Tunis RC : B140811997 ; Tel : 00 216 70 012 000 ; Fax : 00 216 71 750 199

EMISSION DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE
«ATTIJARI BANK SUBORDONNE 2016-1» DE 60 000 000 DINARS
Sans recours à l'Appel Public à l'Epargne

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION DE L'EMPRUNT

L'Assemblée Générale Ordinaire de Attijari bank réunie le **10 juin 2015** a autorisé l'émission des emprunts obligataires ordinaires ou subordonnés à hauteur maximale de 200 millions de dinars sur une période de 3 ans en une ou plusieurs émissions sur les exercices 2015, 2016 et 2017, et a délégué au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation au Directeur Général, les pouvoirs nécessaires pour fixer les modalités et les conditions de ces emprunts.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration de Attijari bank réuni le **06 mai 2016** a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné **sans recours appel public** à **l'épargne** d'un montant de 60 000 000 dinars et a autorisé le Directeur Général de la Banque d'arrêter et de fixer les modalités et les conditions de cet emprunt.

Usant de ces pouvoirs, le Directeur Général de la banque a décidé l'émission dudit emprunt pour un montant de 60 000 000 de dinars et ce, sans recours à l'Appel Public à l'Epargne, selon les conditions suivantes :

Montant	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
60 MDT	5 ans	7,40%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

- ➤ Montant : L'emprunt obligataire subordonné « Attijari bank Subordonné 2016-1 » est d'un montant de 60 000 000 de dinars, divisé en 600 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars chacune.
- Période de souscription et de versement : Les souscriptions et les versements à cet emprunt subordonné ont été reçus au cours de la période allant du 21 juin 2016 au 29 juin 2016.
 - Il a été clôturé le 29 juin 2016 pour un montant de 60 000 000 de dinars.
- ➤ But de l'émission: L'émission du présent emprunt obligataire subordonné « Attijari bank Subordonné 2016-1 » s'inscrit dans le cadre de la consolidation des fonds propres d'Attijari bank et dans le but de se conformer davantage aux ratios prudentiels énoncés par la Banque Centrale de Tunisie.

En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisées (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

➤ La législation sous laquelle les titres sont créés : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

- ➤ Dénomination de l'emprunt : «Attijari bank Subordonné 2016-1»
- > Nature des titres : Titres de créance.
- Forme des titres: Les obligations subordonnées du présent emprunt sont nominatives.
- Catégorie des titres: Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créances).
- Prix de souscription et d'émission: Les obligations subordonnées ont été émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payées intégralement à la souscription.
- ➤ Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt porte jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 29 juin 2016, ont été décomptés et payés à cette dernière date.

- ▶ Date de règlement: Les obligations subordonnées ont été payées en totalité à la souscription.
- Taux d'intérêt : Les obligations subordonnées du présent emprunt ont été offertes à une durée et un taux d'intérêts unique, fixés comme suit :

Durée: 5 ans ;

<u>Taux fixe</u>: Taux annuel brut de **7,40**% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Amortissement et remboursement: Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le 29 juin 2021.

- Prix de remboursement: Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.
- Paiement: Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le 29 juin de chaque année.

Le premier paiement des intérêts aura lieu le 29 juin 2017.

Le premier remboursement en capital aura lieu le 29 juin 2017.

> Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe): C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Ce taux est de 7,40% l'an pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

<u>Durée totale</u>: Les obligations subordonnées du présent emprunt sont émises pour une durée de **5 ans**.

<u>Durée de vie moyenne</u>: Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne du présent emprunt est de 3 années.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)

La duration pour les obligations subordonnées du présent emprunt est de 2,738 années.

> Mode de placement :

Il s'agit **d'un placement privé**. L'émission de cet emprunt subordonné a été faite sans recours l'Appel Public à l'Epargne. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt n'ont pas été faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.

Cessibilité des obligations :

Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. Toutefois, les souscripteurs audit emprunt se sont engagés à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.

Rang de créance et maintien de l'emprunt à son rang :

Rang de créance

En cas de liquidation d'Attijari Bank, le remboursement du nominal des obligations subordonnées de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement du nominal des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence « Attijari bank 2015 ».

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 et suivants du Code des Sociétés Commerciales. Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

Maintien de l'emprunt à son rang

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune

priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

- ➤ **Garantie**: Le présent emprunt obligataire subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
- Domiciliation de l'emprunt: L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations détenues et la tenue du registre des obligations subordonnées de l'« Attijari bank Subordonné 2016-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Attijari bank.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionne la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations y afférentes.

- Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
- > Tribunal compétent en cas de litige: Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement, et à l'extinction de cet emprunt subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.
- Mode de représentation des porteurs des obligations subordonnés: Même mode de représentation que les porteurs d'obligations ordinaires.
- Facteurs de risque spécifiques liés aux obligations subordonnées: Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière et de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.
 - Nature du titre : L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis. ou contractés. ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination) telle que définie dans le paragraphe « rang de créance » ci-dessus.
 - Qualité de crédit de l'émetteur: Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur.
 - Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.
- ➤ Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire: Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription à ce taux fixe risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux variables.

Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE

Société Anonyme au capital de 170.000.000 Dinars Siège Social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba - Tunis Registre du Commerce : B 187 881 996 Tunis Numéro d'affiliation à la CNSS : 00051497 87

Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné « Emprunt Subordonné BIAT 2016 » Sans recours à l'Appel Public à l'Epargne

Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale ordinaire réunie le **23 mai 2014** a autorisé l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ ou subordonnés pour un montant global maximum de **200 MD** sur une période de trois ans et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque s'est réuni le **20 Avril 2016** et a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné sans recours à l'Appel Public à l'Epargne d'un montant maximum de 70 millions de dinars.

A cet effet, le Conseil d'Administration a délégué les pleins pouvoirs au Directeur Général de la Banque pour émettre cet emprunt et d'ajuster les caractéristiques de cette émission en fonction des conditions du marché.

Usant à son tour de ces pouvoirs, le Directeur Général de la banque a décidé l'émission dudit emprunt pour un montant de 50 000 000 de dinars susceptible d'être porté à 70 000 000 de dinars et ce, sans recours à l'Appel Public à l'Epargne, selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
۸	5 ans	7,40% et/ou	Constant par 1/5 ^{ème} à partir
A	5 alls	TMM+1,95%	de la 1 ^{ère} année
D	7 ans dont 2 années de	7,55% et/ou	Constant par 1/5 ^{ème} à partir
В	franchise	TMM+2,10%	de la 3 ^{ème} année

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

- ➤ Montant: Le montant total du présent emprunt est fixé à 50 000 000 de dinars susceptible d'être porté à 70 000 000 de dinars, divisé en 500 000 obligations subordonnées, susceptibles d'être portées à 700 000 obligations subordonnées d'une valeur nominale de 100 dinars.
 - Le montant définitif de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BIAT 2016 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.
- ➤ Période de souscription et de versement : Les souscriptions et les versements à cet emprunt subordonné seront reçus à partir du 29/06/2016 auprès des guichets de la BIAT et clôturés au plus tard le 29/07/2016.

Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (70 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient 700 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur, égal ou supérieur à 50 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **29/07/2016**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture des souscriptions.

➤ **But de l'émission**: L'émission de l'emprunt obligataire subordonné «Emprunt Subordonné BIAT 2016» permettra de renforcer les ressources stables de la banque ainsi que ses fonds propres et d'améliorer ainsi son ratio de solvabilité.

Elle lui permettra également de consolider ses fonds propres et de se conformer aux ratios prudentiels énoncés par la Banque Centrale de Tunisie. En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

➤ La législation sous laquelle les titres sont créés : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

- Dénomination de l'emprunt : « Emprunt subordonné BIAT 2016 »
- Nature des titres : Titres de créance.
- Forme des titres : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- ➤ Catégorie des titres : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créances).
- Modalités et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées souscrites délivrée par la BIAT.
- ➤ Prix de souscription et d'émission : Les obligations subordonnées seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payable intégralement à la souscription.

➤ Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **29/07/2016**, seront décomptés et payés à cette date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises est fixée au **29/07/2016** soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

> Date de règlement : Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

✓ Taux variable :

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 1,95% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 195 points de base.

Les douze mois à considérer vont du mois de Juillet de l'année N-1 au mois de Juin de l'année N.

√ Taux fixe:

Taux annuel brut de 7,40% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de franchise :

✓ Taux variable :

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,10% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 210 points de base.

Les douze mois à considérer vont du mois de Juillet de l'année N-1 au mois de Juin de l'année N.

√ Taux fixe:

Taux annuel brut de 7,55% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

➤ Amortissement-remboursement : Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale.

Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le 29/07/2021 pour la catégorie A et le 29/07/2023 pour la catégorie B.

- Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.
- Paiement : Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le 29 juillet de chaque année.

Le premier remboursement des intérêts aura lieu le 29/07/2017.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **29/07/2017** pour la catégorie A et le **29/07/2019** pour la catégorie B.

- Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :
 - Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Ce taux est de **7,40%** l'an (pour la catégorie A) et **7,55%** l'an (pour la catégorie B) pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

• Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

Cette marge est de 1,95% pour la catégorie A et 2,10% pour la catégorie B pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

- > Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :
 - Durée totale:

Les obligations du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de :

- ✓ 5 ans pour la catégorie A.
- √ 7 ans dont 2 années de franchise pour la catégorie B.
- Durée de vie moyenne:

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt subordonné «Emprunt Subordonné BIAT 2016 » est comme suit:

- √ 3 années pour la catégorie A.
- √ 5 années pour la catégorie B.
- Duration de l'emprunt :

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,738** années pour la catégorie A et **4,293** années pour la catégorie B.

- Mode de placement : Il s'agit d'un placement privé. L'émission de cet emprunt subordonné se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.
- Cessibilité des obligations: Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.

Rang de créance et maintien de l'emprunt à son rang

Rang de créance

En cas de liquidation de la BIAT, le remboursement du nominal des obligations subordonnées de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement du nominal des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 et suivants du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

Maintien de l'emprunt à son rang :

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

- ➤ **Garantie** : Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
- ➤ **Domiciliation de l'emprunt** : L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations détenues et la tenue du registre des obligations subordonnées de l'« Emprunt Subordonné BIAT 2016 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la BIAT.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligation y afférentes.

- > Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
- Tribunaux compétents en cas de litige: Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.
- Mode de représentation des porteurs des obligations subordonnées: Même mode de représentation que les porteurs d'obligation ordinaires.
- Facteurs de risque spécifiques liés aux obligations subordonnées : Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière et de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

Nature du titre: L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis, ou

- contractés, ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination) telle que définie dans le paragraphe « rang de créance » ci-dessus.
- Qualité de crédit de l'émetteur: Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur.
 - Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.
- ➤ Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire : Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription à ces taux fixes risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux variables.

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF: Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2015 pour tout placement sollicité après le 30 Avril 2016.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE « SERVICOM 2016 »

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION:

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **24/11/2015** a approuvé l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant maximum de 20 000 000 de Dinars qui sera remboursé sur une période de 5 ans avec 2 années de grâce et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **7/04/2016** a décidé d'émettre l'emprunt obligataire « SERVICOM 2016 » d'un montant de 7,5 millions de dinars susceptible d'être porté à 20 millions de dinars.

Cet emprunt sera remboursable semestriellement sur 7 ans dont 2 années de grâce et émis avec un taux d'intérêt fixe de 8,2% et/ou variable (TMM+ 3%). Il conduira à l'émission de 75 000 obligations au minimum et 200 000 obligations au maximum de 100 Dinars chacune.

Le conseil d'administration a donné plein pouvoir à la direction générale pour effectuer toutes les démarches nécessaires à l'emprunt auprès des institutions et administrations concernées.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION:

Montant de l'emprunt :

L'emprunt obligataire "SERVICOM 2016" est d'un montant minimum de 7 500 000 dinars divisé en 75 000 obligations de nominal 100 dinars, susceptible d'être porté à un maximum de 20 000 000 dinars divisés en 200 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt "SERVICOM 2016" fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **16/05/2016** et clôturées sans préavis au plus tard le **12/08/2016**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 200 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 7 500 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **12/08/2016**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette d'ate.

En cas de placement d'un montant inférieur à 7 500 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **12/08/2016**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **16/08/2016**, avec maintien des dates uniques de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **16/05/2016** auprès de l'intermédiaire en Bourse CGF, sis au 17 rue de l'ile de Malte - Immeuble Lira - Les jardins du Lac 1053 Tunis.

But de l'émission :

Le produit de la présente émission est destiné à stabiliser les ressources de financement de la société en substituant la dette à court terme par des ressources de financement à moyen terme ainsi que pour réaliser des investissements au niveau des filiales.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS:

Nature, forme et délivrance des titres :

- Dénomination de l'emprunt : « SERVICOM 2016 »
- Nature des titres : Titres de créance.
- Forme des obligations : Les obligations seront nominatives.
- Catégorie des titres : Ordinaire.
- La législation sous laquelle les titres sont créés : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre1, sous titre 5 chapitre 3 : Les obligations.
- Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (Compagnie Gestion et Finance).

Prix de souscription et d'émission : Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **12/08/2016**, seront décomptés et payés à la date de clôture des souscriptions.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **12/08/2016** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêts :

Les obligations «SERVICOM 2016» seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur:

- Taux variable: Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 3 % brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des six derniers Taux Moyens Mensuels publiés du Marché Monétaire Tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 300 points de base.
 - Les six mois à considérer dépendent de l'échéance en fonction. Si l'échéance intervient au mois de Février de l'année N, les six mois à considérer vont du mois d'Août de l'année N-1 au mois de Janvier de l'année N et si elle intervient au mois d'Août de l'année N, les six mois à considérer vont du mois de Février de l'année N au mois de Juillet de l'année N.
- Taux fixe: 8,2% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement et remboursement: Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant semestriel constant de 10 Dinars par obligation, soit le 1/10 de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à partir du cinquième semestre suivant la date limite de clôture des souscriptions.

L'emprunt sera amorti en totalité le 12/08/2023.

Prix de remboursement : le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement: Le paiement semestriel des intérêts sera effectué à terme échu, le 12 Février et le 12 Août de chaque année et ce, à partir du 12 Février 2017. Le remboursement semestriel du capital sera effectué à terme échu, le 12 Février et le 12 Août de chaque année et ce, à partir du 12 Février 2019. Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui à une date donnée, égalise à ce taux, et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 8,37 % l'an pour le présent emprunt.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 6 derniers mois (du mois d'Octobre 2015 au mois de Mars 2016) à titre indicatif soit 4,33% et qui supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel de 7,33%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 3,13% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

<u>Durée totale:</u> Les obligations « SERVICOM 2016 » sont émises pour une durée de **7 ans dont 2** années de grâce.

<u>Durée de vie moyenne</u> : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée de vie est de **4,75 ans** pour l'emprunt « SERVICOM 2016 ».

<u>Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)</u>: La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de 3,971 années.

Garantie: Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie particulière.

Mode de placement : L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de l'intermédiaire en bourse CGF sis au 17 rue de l'ile de Malte - Immeuble Lira - Les jardins du Lac 1053 Tunis.

Notation de l'emprunt: L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note CCC+ (Exp)(tun) à l'emprunt objet de la présente note d'opération en date du 28 avril 2016.

Notation de la société: SERVICOM est notée **B-(tun)** à long terme avec perspective stable par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du **15 Juin 2015**

Organisation de la représentation des obligataires : Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres : Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable, les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre de comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1500 dinars) sans que ce montant n'excède mille dinars (1000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX:

Tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt « SERVICOM 2016» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING. L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres :

A fin Mars 2016, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

SERVICOM s'engage à charger l'intermédiaire en bourse, CGF de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « SERVICOM 2016 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par TUNISIE CLEARING: La société SERVICOM s'engage dès la clôture de l'emprunt obligataire « SERVICOM 2016» à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du 29/04/2016 sous le n° 16-0940, du document de référence "SERVICOM 2016" enregistré par le CMF en date du 26/04/2016 sous le n°02/2016 et des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2015 pour tout placement sollicité après le 30 Avril 2016.

La note d'opération et le document de référence "SERVICOM 2016", sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de CGF, 17 rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les Jardins du Lac et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn .

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 de Servicom seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 04 JUILLET 2016

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,268%		
TN0008003121	BTC 52 semaines 12/07/2016		4,276%	
TN0008003147	BTC 52 semaines 06/09/2016		4,339%	
TN0008003154	BTC 52 semaines 04/10/2016		4,370%	
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,378%	988,446
TN0008003162	BTC 52 semaines 08/11/2016		4,409%	
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		4,447%	1 003,150
TN0008003188	BTC 52 semaines 03/01/2017		4,471%	
TN0008003196	BTC 52 semaines 07/02/2017		4,510%	
TN0008003212	BTC 52 semaines 23/05/2017		4,627%	
TN0008003220	BTC 52 semaines 27/06/2017	4,666%		
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,683%	1 020,086
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"		4,911%	1 005,291
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,240%	1 005,166
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,311%	881,575
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,422%	1 001,591
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		5,833%	989,065
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,131%	976,530
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,241%	980,678
TN0008000614	BTA 6 ans "6% février 2022"	6,720%		967,563
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,730%	1 007,723
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,740%	944,244
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"		6,767%	959,007
TN0008000598	BTA 8 ans " 6% janvier 2024"	6,798%		954,170
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		6,802%	952,455
TN0008000622	BTA 10 ans "6,3% mars 2026"	6,830%	_	963,587
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"		6,918%	955,141
TN0008000606	BTA 12 ans "6,7% avril 2028"	7,139%		965,381

L'adjudication en question ne doit pas dater de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

	1	<u> </u>		ı			
Dénomination	Gestionnaire	Date d'o	uverture	VL au	31/12/2015	VL antérieure	Dernière V
		CAPITALISATI	ON				
1 TUNISIE SICAV	SICAV OBLIGATAIRES DE C		07/92		158,378	161,349	161,
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	_	04/07		106,845	108,947	108,
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/0)2/99		91,865	93,387	93,
_	FCP OBLIGATAIRES DE CAI			E			
4 FCP SALAMETT CAP 5 MCP SAFE FUND	AFC		01/07		14,059 102,902	14,354 104,986	14, 105,
5 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS FCP OBLIGATAIRES DE CAPI			RE	102,902	104,986	105,
6 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI		01/06		1,446	1,473	1,
7 AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/0	02/08		101,636	103,633	103
_		DE CAPITALISAT					
8 SICAV AMEN 9 SICAV PLUS	AMEN INVEST TUNISIE VALEURS		05/93		38,754 52,546	39,442 53,482	39 53
9 SICAV PLUS	FCP MIXTES DE CAPITA				52,546	53,462	53
10 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION		04/08		137,513	128,709	128
11 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE 12 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	AXIS GESTION MAXULA BOURSE		04/08		507,535 113,965	478,087 118,579	477 118
13 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/1	10/08		124,044	125,911	126
14 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	_	10/08		130,506	138,371	138
15 FCP MAXULA STABILITY 16 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE MAXULA BOURSE	_	05/09		115,457 90,706	120,933 92,890	121 93
16 FCP INDICE MAXULA 17 FCP KOUNOUZ	TSI TSI	_	07/08		90,706 139,804	92,890 141,494	93 141
18 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	_	09/10		86,081	92,631	93
19 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/0	05/11		96,174	93,319	93
20 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS		12/14		120,916	139,680	139
21 MCP EQUITY FUND 22 FCP BIAT-CROISSANCE *	MENA CAPITAL PARTNERS BIAT ASSET MANAGEMENT		12/14		115,022 77,451	125,727 En liquidation	126 En liquida
23 FCP BIAT-PRUDENCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/0	09/12		104,165	108,152	108
24 FCP BIAT-EQUILIBRE *	BIAT ASSET MANAGEMENT		09/12 12/15		91,294 100,342	En liquidation 95,659	En liquid
25 FCP SMART EQUILIBRE 26 FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT SMART ASSET MANAGEMENT		05/11		94,997	101,480	95 102
27 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS		06/07		17,657	18,627	18
DO ECD CADITAL ICATION ET CADANTIE	FCP MIXTES DE CAPITAL		BDOMADAIRE 03/07	1	4 402 705	4 527 000	4 500
28 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE 29 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT AXIS GESTION		02/04		1 482,785 2 255,016	1 527,008 2 185,495	1 526 2 165
30 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST		02/10		111,969	122,921	120
31 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/1	10/08		103,734	109,559	108
32 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX		10/08		133,703	141,497	141
33 FCP CEA MAXULA 34 AIRLINES FCP VALEURS CEA	MAXULA BOURSE		05/09		131,067 14,385	146,449 15,394	146 15
35 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS TUNISIE VALEURS		10/12		5 000.704	5 137,911	5 129
36 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/1	11/13		4 834,515	4 997,850	4 979
37 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/0	01/06		2,205	2,417	2
38 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI		01/06		1,983		2
39 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS 40 FCP HAYETT MODERATION	UFI AMEN INVEST		09/09		1,013 1,028	1,173 1,084	1
41 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST		03/15		1,028	1,079	1
42 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/0	03/15		1,005	1,085	1
43 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA		1/15		100,000	103,761	103
44 AL AMANAH ETHICAL FCP 45 AL AMANAH EQUITY FCP	CGF CGF	_	05/09		8,898 104,040	9,307 111,376	110
46 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF		02/08		116,127	118,517	118
•		DISTRIBUTIO			,	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	
Dénomination	Gestionnaire	Date	Dernier di Date de		VL au	VL antérieure	Dernière V
	1	d'ouverture	paiement	Montant	31/12/2015		
47 CANADETT CICAV		BLIGATAIRES	25/05/16	4 492	400 647	106 405	406
47 SANADETT SICAV 48 AMEN PREMIÈRE SICAV	AFC AMEN INVEST	01/11/00 10/04/00	25/05/16 25/05/16	4,482 4,025	108,647 103,902	106,405 101,736	106
49 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	31/05/16	4,304	105,861	103,544	103
50 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	23/05/16	4,087	102,527	100,563	100
51 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE AXIS GESTION	07/05/07 01/09/03	05/04/16 30/05/16	4,543 4,005	104,186 107,436	101,950 105,306	101
52 SICAV AXIS TRÉSORERIE 53 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	01/09/03	30/05/16	4,005 4,401	107,436	105,306	102
54 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	25/05/16	3,887	102,661	100,572	100
55 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	27/05/16	4,196	105,172	102,831	102
56 GENERALE OBLIG SICAV 57 CAP OBLIG SICAV	CGI COFIB CAPITAL FINANCE	01/06/01 17/12/01	30/05/16 25/04/16	3,636 3,962	102,126 104,297	100,626 102,498	100
58 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	25/05/16	3,962	104,297	102,498	102
59 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/05/16	4,198	106,816	104,668	104
60 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	10/05/16	4,195	105,484	103,220	10:
61 MAXULA PLACEMENT SICAV 62 SICAV RENDEMENT	MAXULA BOURSE SBT	02/02/10 02/11/92	27/05/16 31/03/16	3,301 3,756	103,500 102,630	101,845 100,743	10 ⁻
63 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	31/05/16	3,736	102,630	100,743	100
64 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	16/05/16	4,333	102,865	100,664	100
65 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	25/05/16	3,934	103,936	101,901	10
	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/16	3,575	105,041	103,705	103
66 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV 67 SICAV L'ÉPARGNANT				4 436	102 883	100 700	100
66 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV 67 SICAV L'ÉPARGNANT 68 AL HIFADH SICAV	STB MANAGER TSI	20/02/97 15/09/08	30/05/16 27/04/16	4,436 4,316	102,883 103,524	100,700 101,292	100 10

	TITRES OPCVM	TITRES OPCVM	TITI	RES OPC	CVM	TITR	RES OPCV	'M
,		FCP OBLIGATAIRE	S - VL QUOTIDI	ENNE				
71	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	03/05/16	0,413	10,576	10,374	10,376
, 72	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	27/05/16	3,876	103,387	101,431	101,464
73	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	4,279	103,901	101,713	101,747
74	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,765	103,288	102,786	102,817
75	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	-	-	10,140	10,314	10,317
		SICAV M	IIXTES					
76	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	25/05/16	0,875	58,065	56,467	56,930
77	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	1,814	137,887	129,513	129,526
78	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	15,804	1 402,879	1 353,271	1 353,409
79	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	24/05/16	2,832	110,387	112,163	112,148
80	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	24/05/16	1,854	104,054	108,195	108,226
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	30/05/16	0,550	86,413	96,404	96,856
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	25/04/16	0,512	17,014	16,817	16,823
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/16	6,860	261,738	266,095	267,277
84	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	16/05/16	0,732	29,309	28,296	28,331
85	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/16	30,618	2 208,196	2 283,847	2 283,784
86	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	19/05/16	2,137	68,867	69,792	70,019
87	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	17/05/16	1,920	53,774	53,769	53,888
88	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/04/16	0,844	97,672	100,837	101,799
89	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/04/16	0,359	80,942	84,944	85,828
		FCP MIXTES - V	L QUOTIDIENN	NE.		-		
90	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	03/05/16	0,226	11,090	10,722	10,727
_	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	03/05/16	0,178	12,038	11,481	11,473
	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	03/05/16	0,106	14,638	13,963	13,918
	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	03/05/16	0,276	13,764	12,474	12,462
_	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	23/05/16	0,332	12,102	12,329	12,376
	ATTIJARI FCF CEA ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION ATTIJARI GESTION	01/11/11	23/05/16	0,027	10,809	11,132	11,181
96		ATTIJARI GESTION ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,027	En liquidation	En liquidation	En liquidation
97		ATTIJARI GESTION ATTIJARI GESTION	01/11/11				-	
				25/05/15	0,318	En liquidation	En liquidation	En liquidation
_	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,342	131,968	139,232	139,737
_	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,029	128,407	136,329	136,470
_	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	27/05/16	0,150	8,902	9,102	9,092
_	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	16/05/16	2,332	92,918	99,059	99,820
_	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	18/05/16	0,767	78,915	77,967	78,416
_	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	18/05/16	0,807	79,803	78,687	79,197
	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/16	3,202	96,121	96,438	97,318
	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	86,856	93,980	94,930
106	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	-	-	-	102,030	102,824
107	DECR AMEN DREVOVANCE	FCP MIXTES - VI			2.062	400 450	146 260	444.695
_	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST AMEN INVEST	01/02/10	03/05/16	2,063	108,156	116,360	114,685
	FCP AMEN CEA		28/03/11	03/05/16	1,241	94,577	103,415	101,152
	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	24/05/16	3,711	127,360	138,172	136,268
	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10		1,710	100,382	97,976	98,312
	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	0,776	94,832	97,799	98,582
	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	3,766	181,972	191,421	190,629
	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	4,751	171,568	175,590	175,090
	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	5,485	149,829	152,742	152,380
	MAC EXCELLENCE FCP **	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	12 794,422	En liquidation	En liquidation
	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,019	19,709	19,562
	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	129,046	143,836	143,511
	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	10/05/16	1,407	116,015	115,116	113,810
_	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 825,261	8 587,092	8 603,648
	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	26/05/16	0,102	7,867	8,240	8,126
_	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	88,101	81,359	80,312
	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	31/05/16	0,364	946,487	984,101	983,357
123	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	-	_	5000,000	5125,706	5098,299
\vdash		FCP ACTIONS - 1						
124	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,265	103,095	108,073	109,049
	_	FCP ACTIONS - V				· -	•	
	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	26/05/16	0,107	7,981	9,090	9,031
	CEA ISLAMIC FUND *	UGFS-NA	09/12/14	-	-	86,378	En liquidation	En liquidation
	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16				10 014,541	10 017,758

^{*} FCP en liquidation anticipée

BULLETIN OFFICIEL

DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER
Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
4 deme Tranche - Lot B6 Tunis 1003
Tél: (216) 71 947 062
Fax: (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant du Lundi au Vendredi sauf jours fériés www.cmf.org.tn email 1 :cmf@cmf.org.tn email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF Mr. Salah Essayel

^{**} En liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'admission au marché principal de la cote de la bourse de la société «Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED- » et l'ouverture au public de « FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE *

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244

<u></u>		T
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
34. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
35. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
36.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage- Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Khadra 13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain,	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
63. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
67. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000
		,

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
9.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
10.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
11.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
12.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweitienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybienne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

2. Cres Mediterranderver of Assurances and Resistantinoses' COMAR' 25. Avenue de la Liberte - 1002 Turils 71 141 420 25. Corregaring Turnishmer pour (Assurances de Commerce Extériour CONTANCE) 71 946 899 25. Comptoir Turnishmer pour (Assurances de Commerce Extériour CONTANCE) 71 946 899 25. Comptoir National fur Heatings 71 946 899 25. Comptoir National Turnishmer CNT 73 448 200 73 448 200 25. Comptoir National Turnishmer CNT 73 448 200 26. Comptoir National Turnishmer CNT 73 448 200 26. Comptoir National Turnishmer CNT 74 467 500 75			
23. Compagnier Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur	21.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	95, Avenue de la Liberté -1002 Tunis-	71 141 420
21.Comptoi National du Pisetique		26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
Section Sect		Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Completi National Tunisien 'CNT' 26. Cili Bank 55. avenue Jugurtha -1002 TUNIS- 77. Evolution Economique Route de Monastir -4018 SOUSSE- 78. 227 232 29. Ecroupe des Assurances de Tunisie 'GAT' 29. International Tourisin Investment 'ITI SICAF' 19. Le International Tourisin Investment 'ITI SICAF' 30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takáfudila » 11. Coan and Investment CO 10. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takáfudila » 11. Loan and Investment CO 10. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takáfudila » 11. Loan and Investment CO 10. Soule de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE- 78. Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE- 79. 308 777. 10. Soule de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE- 79. 308 777. 10. Soule de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE- 79. 308 777. 10. Patrin Beach Palace Jerba 10. Patrin Beach Palace Jer	24.Comptoir National du Plastique		73 343 200
27. Evolution Economique	25. Comptoir National Tunisien "CNT"	1	74 467 500
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT" 9	26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
29. International Tourism Investment "ITI SICAF" 30. La Tunisionne des Assurances Takaful « Al-Takáfoulta » 31. Loan and Investment Co 31. Loan and Investment Co 31. Loan and Investment Co 32. Meublatex 33. North Africa International Bank -NAIB - 34. Palm Beach Palace Jerba 35. Plaza SICAF 36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme 37. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme 38. Société Commerciale Import-Export du Gouvemorat de Nabeul 48. El Karama » 39. Société de Surannees et de Réassurances "MAGHREBIA" 40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO « Route de Mahdia Km 10-3054 Stax» 41. Société de Developpement & d'Exploitation de la Zone Franche de Port de Zarzis et Produits Chrimiques de Mégrine " SEPCM" 42. Société de Developpement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis et Alixania Pransania Production de Miser - 1000 Scher Rein 31. Avenue Tab Mishri - 2000 SFAX. 42. Société de Developpement & d'Exploitation de la Zone Franche de Port de Zarzis et Alixania Production de Rabeul (Société de Developpement de Carate d'Alixania - 1200 SIANA) 43. Société de Developpement & d'Exploitation de la Zone Franche de Port de Zarzis et de Produits Chrimiques de Mégrine " SEPCM" 43. Société de Developpement & d'Exploitation de la Zone Franche de Port de Zarzis et de Produits Chrimiques de Mégrine " SEPCM" 44. Société de Developpement & d'Investissement du Nord-Quest Respondent de Produits	27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
29. International Tourism Investment 'TIT SICAF"	28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel. Tunis 31. Loan and Investment Co 32. Meubhatex Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE- 73 308 777 33. North Africa International Bank -NAIB - 34. Palim Beach Palace Jerba 34. Palim Beach Palace Jerba 35. Pilaza SICAF Rue 8610 - Z.L2035 CHARGUIA- 76 565 621 36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme 77 5657 300 37. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme 78. Société Agro Technologies « AGROTECH » 38. Société Agro Technologies « AGROTECH » 39. Société de Tourisme Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karana» 40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO » 40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO » 41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO » 42. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis - B.P. 40 -4137 ZARZIS- 43. Société de Développement & d'Investissement du Sout "SODEK" 44. Société de Développement & d'Investissement du Sout "SODEK" 45. Société de Développement & d'Investissement du Sout "SODEK" 46. Société de Développement & d'Investissement du Sout "SODEK" 47. Société de Développement & d'Investissement du Sout "SODEK" 48. Société de Développement & d'Investissement du Sout "SODINS SIGNA" 49. Société de Développement & d'Investissement du Sout "SODINS SIGNA" 40. Société de Développement & d'Investissement du Sout "SODINS SIGNA" 47. Société de Développement & d'Investissement du Sout "SODINS SIGNA" 48. Société de Développement & d'Investissement du Sout "SODINS SIGNA" 49. Société de Développement & d'Investissement du Sout "SODINS SIGNA" 40. Société de Développement & d'Investissement du Sout "SODINS SIGNA" 40. Société de Développement & d'Investissement du Sout "SODINS SIGNA" 40. Société de Développement & d'Investissement du Sout "SODINS SIGNA" 40. Société de Développement & d'Investissement du Sout "SODINS SIGNA" 41. Société de Développement & d'Investissement du Sout "SODINS SIGNA" 42. Société de Développement & d'Investissement du Sout "SODINS S	29. International Tourism Investment "ITI SICAF"		71 235 701
31. Loan and Investment Co 1 Turls 21. Moubilatex Route de Turiis -4011 HAMMAM SOUSSE- 32. Moubilatex Route de Turiis -4011 HAMMAM SOUSSE- 33. North Africa International Bank -NAIB - Turis 33. North Africa International Bank -NAIB - 17. 1950 800 34. Palm Beach Palace Jerba 34. Palm Beach Palace Jerba 35. Plaza SICAF Rue 8610 - 2.12035 CHARGUIA- 56. 653 621 35. Plaza SICAF Rue 8610 - 2.12035 CHARGUIA- 77. 1797 433 36. Société Ajazira de Transport & de Tourisme 37. Société Ajazira de Transport & de Tourisme 38. Société Ajazira de Transport & de Tourisme 39. Société Ajazira de Transport & de Tourisme 39. Société Ajazira de Transport & de Tourisme 39. Société Ajazira de Transport & de Tourisme 40. Société de Connerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama » 39. Société de Connerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama » 39. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO » 40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO » 41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany » 42. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany » 43. Société de Préclutes Chimiques de Mégrine ' SEPCM' 44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis - 45. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis - 46. Société de Développement & d'Investissement du Sud 'SODIS-SICAR' 46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest 'SoDINO SICAR' 47. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest 'SoDINO SICAR' 48. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest 'SoDINO SICAR' 49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest 'SoDINO SICAR' 40. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest 'SoDINO SICAR' 40. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest 'SoDINO SICAR' 40. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest 'SoDINO SICAR' 40. Société de Portica de Médical « SOFAMM » 41. Société de Portica de Réa	30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Meublatex	31 Loan and Investment Co	·	
Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 71 190 800 34. Palm Beach Palace Jerba Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk 75 653 621 35. Plaza SICAF Rue 8610 - ZL. 2035 CHARGUIA- 71 797 433 36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme Mahrez Dierba- 75 657 300 37. Société Agro Technologies « AGROTECH » 38. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme Daoud La Marss 39. Société Agro Technologies « AGROTECH » 39. Société Agro Technologies « AGROTECH » 39. Société Agro Technologies « AGROTECH » 39. Société Gramerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeu et l'Et Karama » 39. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO » 40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO » 41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany » 42. Société de Développement des Huiles d'Olives « CHO Campany » 43. Société de Développement Economique de Kasserine 'SODEC' 44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis 45. Société de Développement & d'Envestissement du Nord-Quest Ro. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Quest Ro. Société de Promotion Immobilière & Commerciale 'SPRIC' 77 486 855 49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale 'SPRIC' 78 57 587 587 587 587 587 587 587 587 58			
Avenue Farhat Hached, BP 383 Hournt Souk 75 653 621 35. Plaza SICAF Rue 8610 - ZL 2035 CHARGUIA- 71 797 433 36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme Mahrez Dierba- 75 657 300 37. Société Agro Technologies « AGROTECH » Daoud La Marsa Daoud La Marsa 20 Jerba- 818 Société de Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeu Et Karama » Société de Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeu Et Karama » Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO » Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax. 74 831 522 41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO » Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax. 74 447 677 42. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEN" ASSERINE 4. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis. 8- P40 - 4137 ZARZIS- 75 682 855 45. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Quest SODINO SICAR" 47. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Quest SODINO SICAR" 47. Société de Promotion Immobilière & Commerciale "SPRIC" Turis- 50. Société de Promotion Immobilière & Commerciale "SPRIC" Turis- 51. Société de Promotion Immobilière & Commerciale "SPRIC" Turis- 52. Société de Promotion Immobilière & Commerciale "SPRIC" Turis- 53. Société de Transport du Sahel 54. Société de Promotion Immobilière & Commerciale "SPRIC" Turis- 55. Société de Promotion Immobilière & Commerciale "SPRIC" Turis- 56. Société de Promotion Immobilière & Commerciale "SPRIC" Turis- 57. Société de Transport du Sahel 58. Avenue Faib Mini- 2014 Magrine Riadh 77. 486 858 59. Société de Promotion Immobilière & Commerciale "SPRIC" Turis- 57. Société de Promotion Immobilière & Commerciale "SPRIC" Turis- 58. Société de Promotion Immobilière & Commerciale "SPRIC" Turis- 59. Société de Promotion Immobilière & Commerciale "SPRIC" Turis- 59. Société de Promotion Immobilière & Commerciale "SPRIC" Turis- 59. Société de Promotion Immobilière & Commerciale "SPRIC" Turis- 59. Société de Promotion Immobilière & Commerciale "SPRIC" Turis- 59. Société de Promotion Imm		Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002	
5. Plaza SICAF Rue 8610 - Z.I 2036 CHARGUIA. 71 797 433 75 Société Al Jazira de Transport & de Tourisme 75 Société Al Jazira de Transport & de Tourisme 77 Société Agro Technologies « AGROTECH » 78 Société Agro Technologies « AGROTECH » 79 Société Agro Technologies « AGROTECH » 79 Société Agro Technologies « AGROTECH » 70 Société de Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeut 81 Karama » 70 Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO » 71 788 800 72 285 330 73 Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO » 74 Rabie Saoudite -1002 TUNIS: 75 880 800 76 800 77 4831 522 78 800 79 Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany » 79 Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax- 70 Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany » 70 Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany » 70 Société de Développement de Campany » 70 Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK" 71 433 318 72 Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Port de Zarzis - B.P. 40 - 4137 ZARZIS- 75 682 866 76 Société de Développement d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR" 78 873 085 79 Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC" 70 Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM » 71 Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC" 71 884 120 72 Société de Services des Huileries 73 Société de Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA » 74 Société de Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA » 75 Société de Transport du Sahel 76 Société Transport du Sahel 77 Société Dorcas Nutrition 78 Société Dorcas Nutrition 79 Société Dorcas Nutrition		Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk	
Contret d'animation et de Loisir Aljazira-Plage Sidi 36. Société AJ Jazira de Transport & de Tourisme 75. 657.300 37. Société Agro Technologies « AGROTECH » 38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul **El Karlama ** 39. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul **El Karlama ** 39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA" 40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO » 41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO » 42. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany » 43. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine "SEPCM" 43. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine "SEPCM" 43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK" 44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis - B.P. 40. 4137 ZARZIS- 45. Société de Développement & d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR" 46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Quest Société de Développement & d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR" 48. Société de Développement & d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR" 49. Société de Promotion de Matériel Médical « SOFAMM » 20ne Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah- 74. 486 586 49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " 71. 884 120 72. Société des Aphiabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO " 80. Société des Produits Pharmaceutique « SO,PRO,PHA » Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida- 7			
37. Société Agro Technologies « AGROTECH » 38. Société Qurimant Bloc A, App n°4, 2ºene étage Sidi 39. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama » 39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA" 30. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA" 40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO » 41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO » 42. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany » 43. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany » 44. Société de Développement des Huiles d'Olives « CHO Campany » 45. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM" 46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK" 47. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis 48. Société de Développement et d'Investissement du Nord-Ouest Scholl de Développement de Matériel Médical « SOFAMM » 48. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest Scholl de Babrication de Matériel Médical « SOFAMM » 48. Société de Babrication de Matériel Médical « SOFAMM » 49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " 50. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " 50. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " 51. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " 52. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " 53. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " 54. Société de Transport du Sahel 55. Société de Transport du Sahel 56. Société de Transport du Sahel 57. Société de Transport du Sahel 58. Société de Transport du Sahel 59. Société de Transport du Sahel 50. Société de Transport du Sahel 51. Société de Transport du Sahel 52. Société de Transport du Sahel 53. Société de Transport du Sahel 54. Société de Transport du Sahel 55. Société de Transport du Sahel 56. Société Dorcas Nutrition 57. So	35. Plaza SICAF		71 797 433
37. Société Agro Technologies « AGROTECH » 38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama » 39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA" 39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA" 39. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO » 40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO » 41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany » 42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM" 42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM" 43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK" 44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis - B.P. 40 -4137 ZARZIS- 46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest Rue Sulfielula, Ezzouhour - 1200 47. Société de Péveloppement & d'Investissement du Nord-Ouest Rue Sulfielula (Siliana - 6100 SILIANA - 74 291 486 48. Société de Péveloppement & d'Investissement du Nord-Ouest Rue Siliana - 6100 SILIANA - 74 291 486 49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " 5, evenue Tahar Ben Ammar EL Manar - 2092 Tunis- 50. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " 74 201 401 510 53. Société de Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA » Avenue Tahar Ben Ammar EL Manar - 2092 Tunis- 51. Société de Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA » Avenue Tahar Ben Ammar EL Manar - 2092 Tunis- 52. Société de Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA » Avenue Tahar Ben Ammar EL Manar - 2092 Tunis- 53. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama" Boulevard Taib Mhiri 4000 Sousse 73 228 156 54. Société Touristique TOUR KHALAF Route Touristique - 4051 Sousse- 55. Société Dorcas Nutrition 3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul 57. Société Dorcas Nutrition 3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme		75 657 300
83, Avenue Bir Challouf-8000 Nabeul- 72 285 330 Angle 84, rue de Palestine-22, rue du Royaume 39, Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO » Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax- 74 831 522 41, Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany » Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax- 74 447 677 42, Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany » Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax- 74 447 677 42, Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany » Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax- 74 447 677 42, Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM " 20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh 71 433 318 Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 43, Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis - B.P. 40 -4137 ZARZIS- 75 682 856 45, Société de Développement et d'Investissement du Nord-Ouest de Silana - 6100 SILANA- 78 873 085 47, Société de Péveloppement & d'Investissement du Nord-Ouest de Silana - 6100 SILANA- 78 873 085 48, Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM » Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX- 74 291 486 48, Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA » Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida- 74 401 510 Société de Touristique ETOUR KHALAF Route Touristique -4061 Sousse- 73 241 844 Société Drocas Nutrition 3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul			
99. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO » Route de Mahdia Km 10 - 3054 Sfax- 41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO » Route de Mahdia Km 10 - 3054 Sfax- 42. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany » Route de Mahdia Km 10 - 3054 Sfax- 42. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany » Route de Mahdia Km 10 - 3054 Sfax- 74 447 677 42. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany » Route de Mahdia Km 10 - 3054 Sfax- 74 447 677 42. Société de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM " 20. avenue Taib Mhiri 2014 Mégrine Riadh 71 433 318 Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour - 1200 43. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis - B.P. 40 - 4137 ZARZIS- 44. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest ScODINO SICAR" 45. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest SODINO SICAR" 46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest SODINO SICAR" 47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM » 26. Société de Mise en Valeur des Îles de Kerkennah "SOMVIK" 27. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " 48. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " 50. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA » 48. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA » Avenue Majida Bouleila - Sfax El Jadida- 74 424 151 75 624 629 76 628 656 76 873 085 76 629 629 77 478 680 77 478 680 78 873 085 79 291 486 79		-	72 285 330
A1. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany » Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax- 74 447 677 22. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM " 23. Société de Développement du Centre Ouest Rus Suffeitula, Ezzouhour -1200 (ASSERINE- 44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis — Port de Zarzi	39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"		71 788 800
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine "SEPCM" 30. avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 43. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis 44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis 45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR" 46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest	40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rus Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE- 43. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis 45. Société de Développement et d'Investissement du Sud 'SODIS-SICAR' 46. Société de Développement et d'Investissement du Nord-Ouest 'SODINO SICAR' 47. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest 'SODINO SICAR' 48. Société de Patrication de Matériel Médical « SOFAMM » 49. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK" 49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " 50. Société de services des Huileries 50. Société des Services des Huileries 51. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA » 52. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama" 53. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama" 54. Société de Touristique TOUR KHALAF 55. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM- 57. Société Dircas Nutrition 57. Société Droas Nutrition 57. Société Droas Nutrition 57. Société Droas Nutrition 57. Société Dercas Nutrition 57. Société Dercas Nutrition 57. Société Dercas Nutrition 58. Société Dercas Nutrition 58. Société Dercas Nutrition 58. Société Dercas Nutrition 57. Société Dercas Nutrition	41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
43. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis - B.P. 40 -4137 ZARZIS- 45. Société de Développement & d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR" 46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest de Siliana - 6100 SILIANA- 47. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest de Siliana - 6100 SILIANA- 48. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM » 48. Société de Broire de Siliana - 6100 SILIANA- 48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK" 49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " 50. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO " 51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO " 52. Société de Transport du Sahel 53. Société de Transport du Sahel 54. Société de Transport du Sahel 55. Société Touristique TOUR KHALAF 56. Société Dorcas Nutrition 57. Société Dorcas Nutrition	42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	Siège de l'Office de Développement du Centre	71 433 318
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR" 46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest de Siliana - 6100 SILIANA- 47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM » 48. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM » 48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK" 49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " 50. Société de services des Hulleries 51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO " 52. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA » 48. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama" 53. Société de Transport du Sahel 54. Société de Touristique TOUR KHALAF 55. Société Touristique TOUR KHALAF 56. Société Dorcas Nutrition 57. Société Dorcas Nutrition	44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de	KASSERINE-	
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest de Siliana - 6100 SILIANA- 47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM » 200		Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
de Siliana - 6100 SILIANA- 78 873 085 47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM » Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX- 74 291 486 48. Société de Mise en Valeur des lles de Kerkennah "SOMVIK" Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah- 5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis- 71 884 120 Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 16 étage app n°13-3013 Sfax- 74 624 424 51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO " Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS- 70 837 332 52. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA » Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida- 74 401 510 53. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama" Boulevard Taîb M'hiri 4000 Sousse 73 228 156 54. Société de Transport du Sahel Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse- 73 241 844 Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX- 73 221 910 75. Société Dorcas Nutrition 76 873 085 76 873 085 77 4 291 486 77 8 873 085 77 8 873 085 77 8 873 085 77 8 873 085 78 873 085 79 87 878 79 87 878 79 87 878 79 87 878 79 87 878 79 87 878 79 87 878 79 87 878 79 87 878 79 87 878 79 87 878 79 87 87 878 79 87 87 878 79 87 87 878 79 87 87 878 79 87 87 878 79 87 87 878 79 87 878 79 87 87 878 79 87 87 878 79 87 87 878 79 87 87 87 80 87 87 87 80 87 80 87 80 87 80 87 80 87 80 87 80 87 80 87 80 87 80 87 80 87 80 87 80 87 80 87			75 642 628
Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX- 48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK" Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah- 5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis- 71 884 120 Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1st étage app n°13-3013 Sfax- 74 624 424 51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries "SOBOCO" Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS- 70 837 332 74 401 510 3. Société de Tourisme Amel "Hôtel Panorama" Boulevard Taîb M'hiri 4000 Sousse 73 228 156 Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse- 73 241 844 Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX- 74 291 486 74 4291 486 75 4 486 858 76 4 486 858 76 4 486 858 77 4 486 858 78 4 486 858 79 4 486 858 70 4 486 858 70 4 486 858 71 884 120 Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1st étage app n°13-3013 Sfax- 74 624 424 75 837 332 Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida- 76 401 510 77 3 228 156 78 221 910 79 221 910 79 3 241 844 79 3 221 910 79 3 241 844 79 3 221 910	" SODINO SICAR"		78 873 085
Zone l Ouristique Sidi Frej -3070 Kerkennah- 74 486 858 5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis- 80. Société de services des Huileries 71 884 120 71 884 120 71 884 120 71 884 120 71 884 120 71 884 120 71 884 120 71 884 120 71 884 120 71 884 120 71 884 120 71 884 120 72 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80	47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " Tunis- Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ⁶ rétage app n°13-3013 Sfax 74 624 424 51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO " Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS- 70 837 332 52. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA » Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida- 74 401 510 53. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama" Boulevard Taîb M'hiri 4000 Sousse 73 228 156 54. Société de Transport du Sahel Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse- 73 241 844 Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX- 73 221 910 57. Société Dorcas Nutrition 3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	48.Société de Mise en Valeur des lles de Kerkennah "SOMVIK"		74 486 858
50. Société de services des Huileries 1 erétage app n°13-3013 Sfax 74 624 424 51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries "SOBOCO" Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS- 52. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA » Avenue Majida Bouleila – Sfax El Jadida- 53. Société de Tourisme Amel "Hôtel Panorama" Boulevard Taîb M'hiri 4000 Sousse 73 228 156 54. Société de Transport du Sahel Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse- 55. Société Touristique TOUR KHALAF Route Touristique -4051 Sousse- 73 241 844 Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX- 73 221 910 57. Société Dorcas Nutrition 3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	Tunis-	71 884 120
52. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA » Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida- 74 401 510 53. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama" Boulevard Taîb M'hiri 4000 Sousse 73 228 156 54. Société de Transport du Sahel Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse- 55. Société Touristique TOUR KHALAF Route Touristique -4051 Sousse- 73 241 844 Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX- 73 221 910 57. Société Dorcas Nutrition 3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	50. Société de services des Huileries		74 624 424
53. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama" Boulevard Taîb M'hiri 4000 Sousse 73 228 156 54. Société de Transport du Sahel Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse- 73 241 844 Route Touristique -4051 Sousse- 73 241 844 Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX- 73 221 910 57. Société Dorcas Nutrition 3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
54. Société de Transport du Sahel 55. Société Touristique TOUR KHALAF Route Touristique -4051 Sousse- 73 241 844 Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX- 73 221 910 73 221 910 73 221 910	52. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
55. Société Touristique TOUR KHALAF Route Touristique -4051 Sousse- Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX- 73 241 844 Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX- 73 221 910 73 221 910	53.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taîb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX- 73 221 910 57. Société Dorcas Nutrition 3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	54.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM3000 SFAX- 73 221 910 57. Société Dorcas Nutrition 3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	55.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
57. Société Dorcas Nutrition 3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-		73 221 910
	<u> </u>		
	58.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

59. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
60. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
61.Société Hôtelière SAMARA	Rue Abdelhamid EL KADHI -4000 SOUSSE-	73 226 699
62.Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
76.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
77.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS"	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
92.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
93.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 600 400
04 Tuninia Footoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082	74 682 400
94. Tunisie Factoring	TUNIS- Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir	70 132 010
95.Tunisian Foreign Bank –TFB-	-1002 Tunis-	71 950 100

96. Tunis International Bank -TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
97. QATAR NATIONAL BANK -TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, Zl Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Туре	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE(1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE(1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
18	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
19	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
20	CEA ISLAMIC FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
21	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines -Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
22	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
23	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
24	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

25	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
26	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
27	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
31	FCP BIAT- CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
35	FCP BIAT- PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
36	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville -1002 Tunis
37	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
38	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
39	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
41	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
46	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
47	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
48	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
49	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
50	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
51	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
52	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex

56	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
61	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
62	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
63	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
64	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
65	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
66	FCP SMART CROISSANCE(2)	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
76	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
77	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
81	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

85	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MAC EXCELLENCE FCP (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
90	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
94	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
95	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
96	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
97	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
98	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
99	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
100	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
101	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord- 1003 Tunis.
102	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord- 1003 Tunis.
103	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
104	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
107	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
108	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
109	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
110	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
112	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis

113	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
114	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
115	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
116	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
118	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
119	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
120	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
121	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
122	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
123	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
124	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
125	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
126	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
127	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

- (1) FCP en liquidation anticipée (2) Initialement dénommé FCP SAFA (3) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE						
		Gestionnaire	Adresse			
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T			
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis			
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis			
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T			
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis			
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis			
7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis			

LISTE DES FCPR

		LISTE DES FCPR	
		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
			Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
		0.1020 0.1	
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8		SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	13éme étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	3éme étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
29	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	3éme étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
33	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
35	FCPR MCP ImmoFund	MCP Gestion	Immeuble «ACCESS BUILDING», rue des lles Canaries, Les Berges du Lac II, Tunis
36	FCPR Fonds de Développement Régional II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac

^{*} Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.